

Le culte public de l'Eglise est suspendu

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 18 avril 2020

Dans [sa lettre 741 du 17 avril 2020](#), Paix Liturgique s'interroge avec un certain nombre de clercs sur le retrait quasi complet de l'Eglise de l'espace public... alors que ce temps d'épidémie au contraire l'Eglise et les clercs ont un témoignage d'espérance à porter au monde notamment par les sacrements.

Dans un article publié le 10 avril 2020 par [L'Homme nouveau](#), « Pâques 2020 : le retrait de la gloire de Dieu », l'abbé Henri Vallançon, prêtre du diocèse de Coutances, curé de paroisse, professeur d'Écriture Sainte au séminaire de Rennes, membre de la communauté Notre-Dame de Vie, exprime son trouble : « Quel événement spirituel majeur ! En deux-mille ans d'histoire de l'Église, cela n'est jamais arrivé. Au pire des persécutions, on célébrait dans les maisons. Là, non. Il faut remonter à la grande crise des années 167-164 avant Jésus-Christ, dont parle le livre de Daniel et les livres des Macchabées, pour trouver le dernier épisode de l'interruption du culte public de Dieu dans son peuple ».

Des prêtres qui ne s'y résignent pas

Et l'abbé Vallançon accuse : « Dans cette situation extrême, même les courants du christianisme les plus strictement attachés à l'observance de la loi de Dieu ne se

distinguent plus des autres : les communautés catholiques traditionalistes ont aussitôt emboîté le pas à la Conférence des évêques de France, sans mot dire ; le Saint-Synode permanent de l'Église orthodoxe de Grèce avait commencé par déclarer que la communion eucharistique n'était pas le danger mais le remède, avant de revenir huit jours plus tard sur ses déclarations, invitant chacun à rester chez soi. Tous ont fini par s'y résoudre : le culte public de l'Église est suspendu ».

Il n'est pas le seul à s'élever contre cette situation. L'abbé Matthieu Raffray, de l'Institut du Bon Pasteur, enseignant à l'Université pontificale Saint Thomas d'Aquin, à Rome, dans une tribune libre du Bulletin de la Ligue du Midi, reproduit par Riposte catholique le 16 avril 2020 , accuse les évêques de France : « Ils se sont pliés aux injonctions gouvernementales sans broncher. Car il serait finalement moins dangereux d'aller au supermarché pour y satisfaire les besoins de l'esprit de consommation, que d'entrer (prudemment, en gardant les distances de bon sens) dans une église, pour y satisfaire les nécessités de l'Esprit Saint. [...] Quand on pense que le brave catholique qui n'aura pu assister à la messe du dimanche ou même faire ses prières dans une église vide, chopera le satané virus au supermarché... »

L'abbé Claude Barthe, que nous avons interrogé sur ce sujet dans notre [Lettre 731](#), du 31 mars 2020 , revient, dans un article de Res Novæ du 14 avril 2020, sur l'« Éclipse de la religion publique au nom du "principe de précaution" » : « Cette année 2020 sera pour le catholicisme une année de désastre : en France, en Italie, en d'autres pays de notre vieil Occident chrétien, on n'a pas célébré de messe publique pour Pâques. [...] Les évêques de France eussent pu, faute de mieux, organiser les assemblées liturgiques en fonction de ces contraintes légales passablement tyranniques, essentiellement en multipliant le nombre de messes pour des petits groupes. Bien au contraire, ils ont anticipé les mesures gouvernementales ».

Nous avons reçu plusieurs témoignages de prêtres (diocésains ou de communautés traditionnelles) qui nous racontent avoir 'ferraillé' avec leur évêque pour obtenir de garder la messe publique (en limitant l'assistance) mais l'unanimité épiscopale n'a laissé que peu de marge de manoeuvre.